



CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC

Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
Sixième session, Moscou (Fédération de Russie), 13-18 octobre 2014

JOURNAL

N° 2 – Mardi 14 octobre 2014

Le Journal ne constitue pas un compte rendu officiel des travaux de la Conférence des Parties.

Horaire	Réunion	Salle
10 h 00-11 h 00	Troisième séance plénière	Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
11 h 00-13 h 00	Commission A – première séance	Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
10 h 00-13 h 00	Commission B – première séance	Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage
15 h 00-18 h 00	Commission A – deuxième séance	Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
15 h 00-18 h 00	Commission B – deuxième séance	Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage

Réunions régionales

08 h 45-09 h 45	Groupe régional de l'Afrique	Salle Enesi/Amur, entrée 7, deuxième étage
08 h 45-09 h 45	Groupe régional des Amériques	Salle Ladoga, entrée 7, quatrième étage
08 h 45-09 h 45	Groupe régional de la Méditerranée orientale	Salle Don, entrée 7, deuxième étage
09 h 15-09 h 45	Groupe régional de l'Europe (immédiatement après la réunion de coordination de l'Union européenne)	Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage
08 h 45-09 h 45	Groupe régional de l'Asie du Sud-Est	Salle Selenga, entrée 7, deuxième étage
08 h 45-09 h 45	Groupe régional du Pacifique occidental	Salle Volga, entrée 7, deuxième étage

Autres réunions

08 h 15-09 h 15	Réunion de coordination de l'Union européenne	Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage
13 h 30-14 h 45	Réunion à l'heure du déjeuner : La vision d'un monde sans tabac : quoi, pourquoi et comment ? – débat. Organisée par le Bureau régional OMS de l'Europe	Salle Ladoga, entrée 7, quatrième étage
13 h 30-14 h 45	Réunion à l'heure du déjeuner : Réunion d'information technique sur les questions relatives à la réglementation des produits. Organisée par l'OMS	Salle Enesi/Amur, entrée 7, deuxième étage
13 h 45-14 h 45	Réunion de coordination de l'Union européenne	Salle de presse, Centre des Congrès, deuxième étage
18 h 30-19 h 00	Réunion du Bureau de la Conférence des Parties	Salle Ural, entrée 4, deuxième étage

Programme de travail

Troisième séance plénière	10 h 00 – 11 h 00 Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
----------------------------------	--

- | | |
|------------------------|---|
| Point 3 (suite) | Allocution du Chef du Secrétariat de la Convention et rapport sur les progrès mondiaux dans la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS, suivis d'un débat général
<i>Documents FCTC/COP/6/5, FCTC/COP/6/5 Add.1 et FCTC/COP/6/DIV/3</i> |
|------------------------|---|

Première séance de la Commission A	11 h 00 – Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
---	--

Point 4	Instruments d'application du traité et questions techniques
----------------	--

- | | |
|-----------|--|
| Point 4.1 | État d'avancement du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac
<i>Documents FCTC/COP/6/6 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 1</i> |
| Point 4.2 | Directives partielles pour l'application de l'article 6 de la Convention-cadre de l'OMS : « Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac » : rapport du Groupe de rédaction intersessions à composition non limitée
<i>Documents FCTC/COP/6/7 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 5</i> |

Première séance de la Commission B	10 h 00 – Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage
---	--

- | | |
|----------------|--|
| Point 5 | Notification, aide à la mise en œuvre et coopération internationale |
| Point 5.1 | Dispositifs de notification au titre de la Convention-cadre de l'OMS
<i>Documents FCTC/COP/6/17 et FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 2</i> |
| Point 5.2 | Coopération internationale pour la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS
<i>Document FCTC/COP/6/18</i> |
| Point 5.3 | Mesures durables destinées à renforcer la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS : rapport du groupe de travail
<i>Documents FCTC/COP/6/19 et FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 4</i> |

Deuxième séance de la Commission A	15 h 00 – Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
---	--

Point 4 (suite)	Instruments d'application du traité et questions techniques
------------------------	--

- | | |
|-----------|---|
| Point 4.3 | Application de l'article 19 de la Convention-cadre de l'OMS : « Responsabilité » : rapport du groupe d'experts
<i>Documents FCTC/COP/6/8 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 4</i> |
|-----------|---|

- Point 4.4 Lutte contre les produits apparus récemment dans le monde
- Point 4.4.1 Produits du tabac sans fumée
Documents FCTC/COP/6/9 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 2
- Point 4.4.2 Inhalateurs électroniques de nicotine, y compris cigarettes électroniques
Documents FCTC/COP/6/10 Rev.1 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 7
- Point 4.4.3 Pipes à eau (*point proposé par deux Parties*)
Document FCTC/COP/6/11

Deuxième séance de la Commission B

**15 h 00 – Salle Valdai/Seliger, entrée 4,
premier étage**

- Point 5
(suite)** **Notification, aide à la mise en œuvre et coopération internationale**
- Point 5.4 Questions relatives au commerce et à l'investissement, accords compris, et problèmes juridiques en relation avec la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS
Documents FCTC/COP/6/20 et FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 3
- Point 6** **Questions budgétaires et institutionnelles**
- Point 6.1 Rapport sur l'exécution du plan de travail et du budget 2012-2013
Document FCTC/COP/6/21

Compte rendu des séances du lundi 13 octobre 2014

Première séance plénière

Présidence : Professeur Chang-jin Moon
Président de la Conférence des Parties

Point 1 Ouverture de la session

Le Président a ouvert la Conférence et a souhaité la bienvenue aux délégations à la sixième session de la Conférence des Parties.

Il a également accueilli Madame Veronika Skvortsova, Ministre de la santé de la Fédération de Russie et le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, qui ont toutes deux prononcé une allocution.

Point 1.1 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure dans les documents FCTC/COP/6/1 Rev.2 et FCTC/COP/6/1 Rev.2(annoté).

Le Président a présenté l'organisation des travaux proposée dans les documents FCTC/COP/6/1 Rev.2 et FCTC/COP/6/1 Rev.2(annoté). Il a été convenu que, comme par le passé, la Commission A serait chargée des travaux correspondant au point 4 de l'ordre du jour provisoire et que la Commission B examinerait les questions visées aux points 5 et 6 de l'ordre du jour provisoire.

Il a été convenu que les points 1.2, 1.3, 2, 3, 7, 8 et 9 seraient examinés en séance plénière.

Point 1.2 Pouvoirs des participants

Conformément à l'article 19 du Règlement intérieur, le Bureau examinera les pouvoirs des Parties participant à la session et présentera un rapport écrit à la prochaine séance plénière, en principe mercredi matin.

Point 1.3 Élection d'un membre du Bureau pour représenter la Région des Amériques, en remplacement du représentant du Canada

Conformément aux articles 21.1 et 24.1 du Règlement intérieur, la Région des Amériques a été invitée à présenter un nouveau candidat afin de remplacer M. Choinière pour le reste de son mandat. Dans le projet de décision figurant dans le document FCTC/COP/6/P/Conf.Paper N° 1, la Conférence a été priée d'examiner la candidature du Dr Reina Roa, du Ministère de la santé du Panama, pour remplacer le Dr Choinière. Il n'y a pas eu d'objections et il a donc été décidé d'élire le Dr Roa membre du Bureau jusqu'à la clôture de la session en cours.

Point 2 Demandes de statut d'observateur à la Conférence des Parties

Le Président a indiqué aux participants à la Conférence que le Secrétariat avait reçu six demandes de statut d'observateur, comme indiqué dans les documents FCTC/COP/6/3, FCTC/COP/6/3 Add.1 et FCTC/COP/6/4. Il a été décidé :

- d'accorder le statut d'observateur à la South East Asia Tobacco Control Alliance et à la Campagne pour des enfants non fumeurs ;
- de reporter à la prochaine session de la Conférence des Parties l'examen de la demande de la Communauté de l'Afrique orientale ;

- de rejeter les demandes du Zimbabwe Framework for Tobacco Control Trust, de l'Organisation mondiale des agriculteurs et d'INTERPOL.

Point 6.7 Participation des membres du public aux séances de la Conférence des Parties et aux réunions de ses organes subsidiaires

Le Président s'est reporté aux textes pertinents figurant dans le document FCTC/COP/6/27 et dans le projet de décision présenté dans le document FCTC/COP/6/Conf.Paper N° 2. Le Président a invité le délégué de l'Australie à faire quelques observations liminaires sur le projet de décision.

Les participants ont été invités à faire des observations et, à la demande du Secrétariat, le Conseiller juridique a précisé quelles seraient les conséquences d'une adoption du projet de décision sur le Règlement intérieur. La Conférence a décidé de confier l'examen de ce point de l'ordre du jour à la Commission B. Le public a ensuite été exclu des débats.

Point 3 **Allocution du Chef du Secrétariat de la Convention et rapport sur les progrès mondiaux dans la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS, suivis d'un débat général**

Le Chef du Secrétariat de la Convention a présenté les principales conclusions du rapport sur la mise en œuvre de la Convention à l'échelle mondiale et a fait part de sa vision des activités du Secrétariat.

Deuxième séance plénière

Présidence : Professeur Chang-jin Moon
Président de la Conférence des Parties

Point 1.1 (suite) Le Président a invité les participants à examiner les candidatures aux postes de président et de vice-président des commissions.
Commission A : Le Dr Nuntavarn Vichit-Vadakan (Thaïlande) a été élu Président. Le Dr David Acurio (Équateur) et M. Behzad Valizadeh (République islamique d'Iran) ont été élus Vice-Présidents.
Commission B : M. Andrew Black (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) a été élu Président. Le Dr Ivanhoe Escartin (Philippines) et le Dr Welani Chilengwe (Zambie) ont été élus Vice-Présidents.

Point 3 (suite) **Allocution du Chef du Secrétariat de la Convention et rapport sur les progrès mondiaux dans la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS, suivis d'un débat général**

Le Président a ouvert le débat général et a invité les participants à faire des observations. Compte tenu du nombre de délégations qui devaient encore prendre la parole sur ce point, il a été décidé de suspendre le débat jusqu'à la prochaine séance plénière.

Le point 3 reste en suspens.

Annonces

Déclarations

Les participants sont priés d'envoyer le texte des déclarations prononcées en plénière ou en commission à l'adresse fctcrecords@who.int.

Inscription

Le bureau des inscriptions situé au Palais des Congrès du World Trade Centre, entrée 4, premier étage sera ouvert :

- du lundi 13 octobre au vendredi 17 octobre, de 8 heures à 18 heures
- le samedi 18 octobre, de 8 heures jusqu'à la clôture de la session.

Internet et réseau sans fil

Un accès Wi-Fi gratuit est disponible au Centre des Congrès. Pour utiliser cette connexion Wi-Fi, les délégués devront sélectionner le réseau cop6 puis taper le mot de passe cop6fctc (respecter les majuscules et les minuscules). Il sera possible de rester connecté toute la journée à condition de rester à portée d'une borne.

Documents

Les documents pour la session peuvent être téléchargés à partir du site <http://www.who.int/fctc/>.

Un nombre limité de copies papier seront disponibles au bureau de la documentation au centre des conférences. Afin de réduire les coûts d'impression et l'empreinte carbone de la session, les délégués sont invités à apporter avec eux les documents qu'ils auront précédemment imprimés. La seule distribution de documents considérée comme officielle est la distribution des documents par le bureau de la documentation du Secrétariat de la Convention. Le Secrétariat de la Convention regrette de ne pouvoir envoyer les documents au domicile des participants à la fin de la session.

Paiement de l'indemnité journalière de subsistance

Les délégués ayant droit au paiement d'une indemnité journalière de subsistance au titre de leur participation à la sixième session de la Conférence des Parties, et dont le voyage a été organisé par le Secrétariat, sont priés de contacter le bureau des indemnités de subsistance, qui sera situé au Palais des Congrès du World Trade Centre, entrée 4 (l'endroit exact vous sera indiqué au bureau des inscriptions ou à l'accueil, situés au premier étage, entrée 4).

Numéros d'urgence et numéros utiles à Moscou

- Pompiers/urgences/secours/police : 112
- World Trade Centre et Palais des Congrès : Tél. : +7 (495) 258 1212
- Renseignements : 8 800 220 0001 ou 8 880 220 0002

Ce service offre toute une série d'informations utiles d'ordre touristique ou concernant les transports publics, les réservations, etc. Services disponibles en anglais.

= = =